
Déclaration liminaire de Solidaires I.D.D. CAP des TSEI du 25 février 2016

Mesdames et Messieurs,

Pour Solidaires I.D.D. 7 grands thèmes, dont certains ont déjà été abordés par nos collègues :

1. Dialogue social au sein de la DGE,
2. Reforme territoriale de l'Etat,
3. RIFSEEP,
4. PPCR,
5. Reconduction des conventions de MAD,
6. Nombre de circulaires de mobilités,
7. Les promotions (examens professionnels + TA affectations).

S'agissant du dialogue social : Solidaires I.D.D. rappelle la situation particulière de la DGE qui ne dispose pas d'instance de concertation nationale de type comité technique.

Solidaires a déjà évoqué ce sujet plusieurs fois et a engagé des actions pour faire changer les choses, il espère une évolution prochaine et positive sur le sujet

S'agissant de la réforme territoriale de l'Etat, Solidaires tient à rappeler sa totale opposition. Il ne va pas refaire le débat au sein de cette instance sur la nécessité de maintenir un service public de proximité et de qualité mais tient à lancer un cri d'alarme sur les conséquences dramatiques pour les agents.

Après la phase de pseudo concertation nous voilà maintenant à quelques encablures de la mise en place effective sur le terrain. Les remontées sont alarmantes et Solidaires se déclare extrêmement inquiet sur les conséquences de cette réforme. De nombreux agents vont devoir payer le prix fort de cette réforme dont il est important de souligner qu'elle a été menée à un rythme infernal, ne laissant pas la place à la négociation.

Parmi les conséquences les plus visibles, l'inquiétude des agents qui n'arrivent pas à se projeter et je prendrai pour exemple les 2 ou 3 derniers exercices de mobilité pour lesquels il n'y a quasiment pas de candidats.

S'agissant du RIFSEEP : voilà presque 2 ans que le décret relatif à ce nouveau régime indemnitaire est sorti, depuis nous attendons une réponse de la FP concernant notre demande d'exclusion des corps techniques de la DGE du dispositif.

Solidaires a connaissance qu'un GT spécifique est programmé prochainement au CT d'administration centrale du MEF, que pouvez-vous nous dire sur le sujet ?

S'agissant du PPCR : comme le sujet de la réforme de l'Etat, Solidaires ne va pas refaire le débat sur les conditions dans lesquelles ce texte a été adopté (passage en force), mais souhaiterait avoir des précisions sur les conséquences de ce texte, en particulier sur le dispositif de réduction d'ancienneté.

En effet, selon certaines sources, les conditions actuelles d'attribution de ces réductions d'ancienneté seraient profondément remaniées pour tendre vers un dispositif totalement débridé laissant le champ libre à toutes formes d'inégalité de traitement. Que pouvez-vous nous dire sur le sujet ?

S'agissant de la reconduction des conventions de MAD : comme vous le savez ces conventions de mise à disposition sont caduques depuis mi 2014, qu'en est-il ?

S'agissant du nombre de circulaires de mobilité : même si nous pouvons comprendre l'intérêt qu'il y a à limiter le nombre d'exercices de mutations à l'échelle d'un ministère, il n'en demeure pas moins vrai que la mobilité est un élément incontournable pour :

- le bon fonctionnement des services,
- la bonne gestion du personnel, des ressources et des compétences,
- l'intérêt personnel des agents.

Solidaires demande en conséquence le maintien de 3 exercices de mobilité par an. Si cette proposition ne devait pas être acceptée, il conviendrait alors d'envisager une révision des règles de gestion des corps, en particulier sur les conditions d'obtention d'une promotion au 3^e grade conditionnées à une mobilité (géographique et/ou fonctionnelle).

S'agissant des promotions :

Pour les examens professionnels toujours les mêmes remontées de terrain à savoir :

- des épreuves inadaptées pour une partie des agents et en particulier pour les MAD,
 - des conditions de préparation à l'examen complètement hétérogènes, créant ainsi un véritable sentiment d'injustice (ex : certains peuvent aller en immersion en DREAL dans les services véhicules au-moins une semaine, d'autres 1 ou 2 jours au mieux, quand ce n'est pas un refus total de la part du service employeur),
 - il nous est aussi remonté des conditions de tenue des oraux assez particulières.
- Compte tenu du caractère très subjectif du sujet Solidaires ne développera pas, en revanche il se propose d'en reparler dans une instance ad hoc.

Solidaires demande la tenue d'une réunion spécifique sur le sujet.

Pour les promotions au 3^e grade du corps (examen professionnel et TA) les inquiétudes sont grandes du fait de la réforme territoriale. La recherche d'un poste est vraiment difficile actuellement, Solidaires s'est déjà exprimé sur le sujet récemment.